



Dans le cadre de l'implantation du champ éolien de Dieppe-Le Tréport, et en vue de recevoir différents navires participant à l'opération EMDT, Eoliennes en Mer Dieppe-Le Tréport, il convient de prendre connaissance des informations suivantes pour l'accueil des bateaux :

Pour Dieppe :

- 200 m linéaire de stationnement dans le bassin de Paris quai de Norvège
- Tirant d'eau
- Largeur de l'écluse
- S'annoncer avant l'arrivée des navires à la capitainerie
- N° de la capitainerie
- Possibilité de branchement électrique, eau, poubelle en s'adressant au service grutage
- N° de l'atelier

Pas de stationnement dans l'avant-port sans autorisation

Pour le Tréport :